

PROCES-VERBAL DE RECEPTION A TITRE

Motif de la réception : **Aménagement spécial en véhicule atelier (VSA)**

Il résulte des constatations effectuées le 28/03/2014

à la demande de PLUSIEURS K
11 rue des Veyettes -
35000 RENNES

que le véhicule ci-dessous décrit :

Dénomination (suivant références communautaires de la directive 1999/37/CE)

(A.1)	Précédent numéro d'immatriculation	: NEUF
(B)	Date de première immatriculation	: NEUF
(D.1)	Marque	: IVECO
(D.2)	Type Variante Version	: IS70CC2BAFT11C1CHB17MA6C6XX76
(D.2.1)	Code national d'identification du type (en cas de réception CE)	: N20VECCA037J018
(D.3)	Dénomination commerciale	: 70C17
(E)	N° d'identification ou n° d'ordre dans la série du type	: ZCFC70C110D513932
(F.1)	Masse en charge maximale techniquement admissible (kg)	: 7000
(F.2)	Masse en charge maximale admissible en service dans l'Etat (PTAC) (kg)	: 7000
(F.3)	Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'Etat (PTRAC) (kg)	: 10500
(G)	Masse en service (G1 + 75) (kg)	: 3775
(G.1)	Poids à vide national (PV) (kg)	: 3700
	Largeur (m) : 2.17 Longueur (m) : 7.01 Surface (m2) : 15.21 (pour PTAC > 3500 kg et catégorie N1)	
(J)	Catégorie internationale	: N1
(J.1)	Genre national	: VASP
(J.2)	Carrosserie (CE)	: BB
(J.3)	Carrosserie (désignation nationale)	: ATELIER
(K)	Numéro de la réception par type	: E3*2007/46*0123*01
(P.1)	Cylindrée (cm3)	: 2998
(P.2)	Puissance nette maximale (kW)	: 125
(P.3)	Source d'énergie	: GO
(P.6)	Puissance administrative (CV)	: 8
(Q)	Rapport puissance/masse (uniquement pour motorcycle) (kW/kg)	: Sans objet
(S.1)	Nombre de places assises (y compris celle du conducteur)	: 3
(U.1)	Niveau sonore à l'arrêt (dB(A))	: 83
(U.2)	Régime de rotation du moteur lui correspondant (tours par mn-1)	: 2625
(V.7)	CO2 (en g/km)	:
(V.9)	Classe environnementale	: 2008/74EEV

Satisfait dans les conditions prévues par les arrêtés d'application, aux dispositions des articles R.311-1 à R.318-8, R.321-20 et R.413-13 du code de la route pour la catégorie du véhicule concerné.

Montant de la redevance : 86.90 Euros

NOTA :

L'ETAT TECHNIQUE DU VEHICULE N'A PAS ETE VERIFIE

MENTIONS PARTICULIERES (à reporter sur le certificat d'immatriculation) :

NEANT

Fait à RENNES,
le 02/04/2014

Pour le Préfet, par délégation,
Bernard BOIXEL
INGENIEUR DE L'INDUSTRIE ET DES MINES



Fait à RENNES,
le 02/04/2014

Marie-Sillem
LA TECHNICIENNE SUPERIEURE EN CHEF

Nota : Voie de recours - En cas de contestation relative à la définition des caractéristiques du véhicule, vous pouvez vous adresser à :
ANTENNE 35 DREAL Bretagne 35065 RENNES